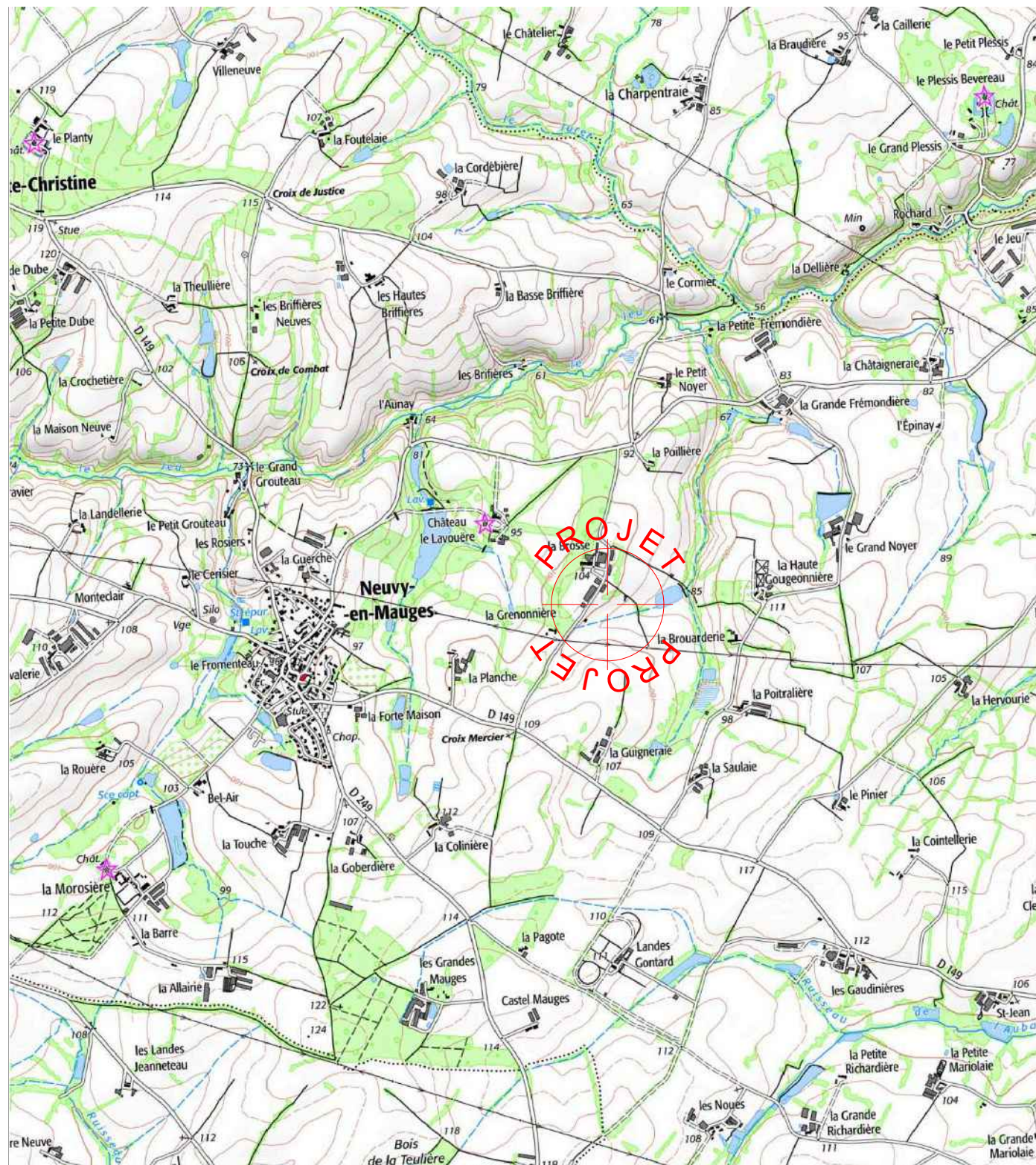
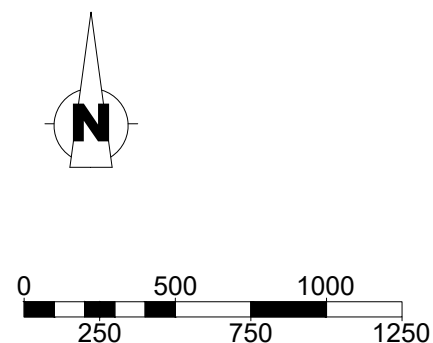




DPC1 - PLAN DE SITUATION -
ECH 1:25000



1 cm = 250 m 1:25 000

CAS PAR CAS · Demande d'examen préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale

NATURE DES TRAVAUX

PROJET DE 16 OMBRIERES POUR LES VOLAILLES, avec panneaux photovoltaïques
en couverture pour un total de 707.2 kWc (16 x 44.2 kWc) :
Surface emprise au sol projetée : 16 x 190 m² soit 3040 m²
Surface plancher projetée : 0 m²

LOCALISATION DU PROJET ET MAITRE D'OUVRAGE

Site : La Brosse de Neuville - Neuville en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Références cadastrales : Section A, parcelles n°486, 1206, 1208 et 1211

Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuville - Neuville en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

tel portable : 06.41.57.51.48
mail : foret.herve1969@gmail.com



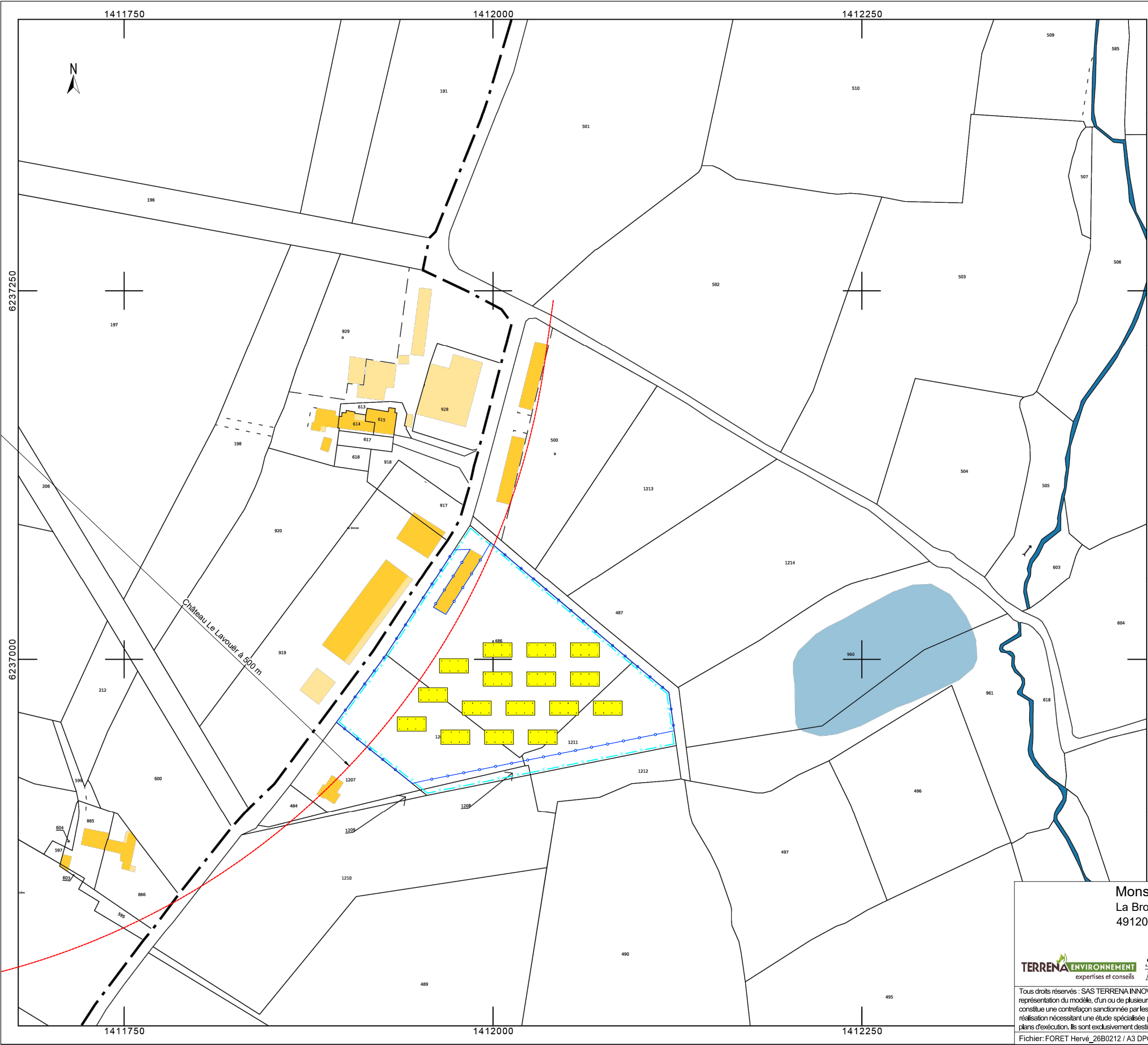
Technicien : NB

La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex
TEL : 02 40 98 96 33

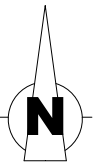
	Date	Dessinateur
Créé :	30.04.26	SL
Modifié :		
N° F.V.	26B0212	

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: L:\Services\TER-ANCE-Buro01-S_Dao-Affaires\SERVICE BATIMENTS D'ELEVAGES\AFFAIRES\49\FOR ET Hervé\FOR ET Hervé_26B0212.DWG\FOR ET Hervé_26B0212 / A3 DPC1 PV

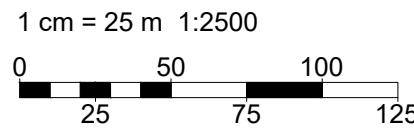


EXTRAIT
CADASTRAL
COMMUNE DE
CHEMILLE-EN-ANJOU
SECTION A



LEGENDE

- x — x — Limite d'unité foncière
- . . . — Limite de lieux-dits
- . . . — Limite de feuille cadastrale
- . . . — Limite de section cadastrale
- + — + — Limite de commune
- + + — Limite de département
- o — o — Limite de parc



Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tel. : 06.41.57.51.48

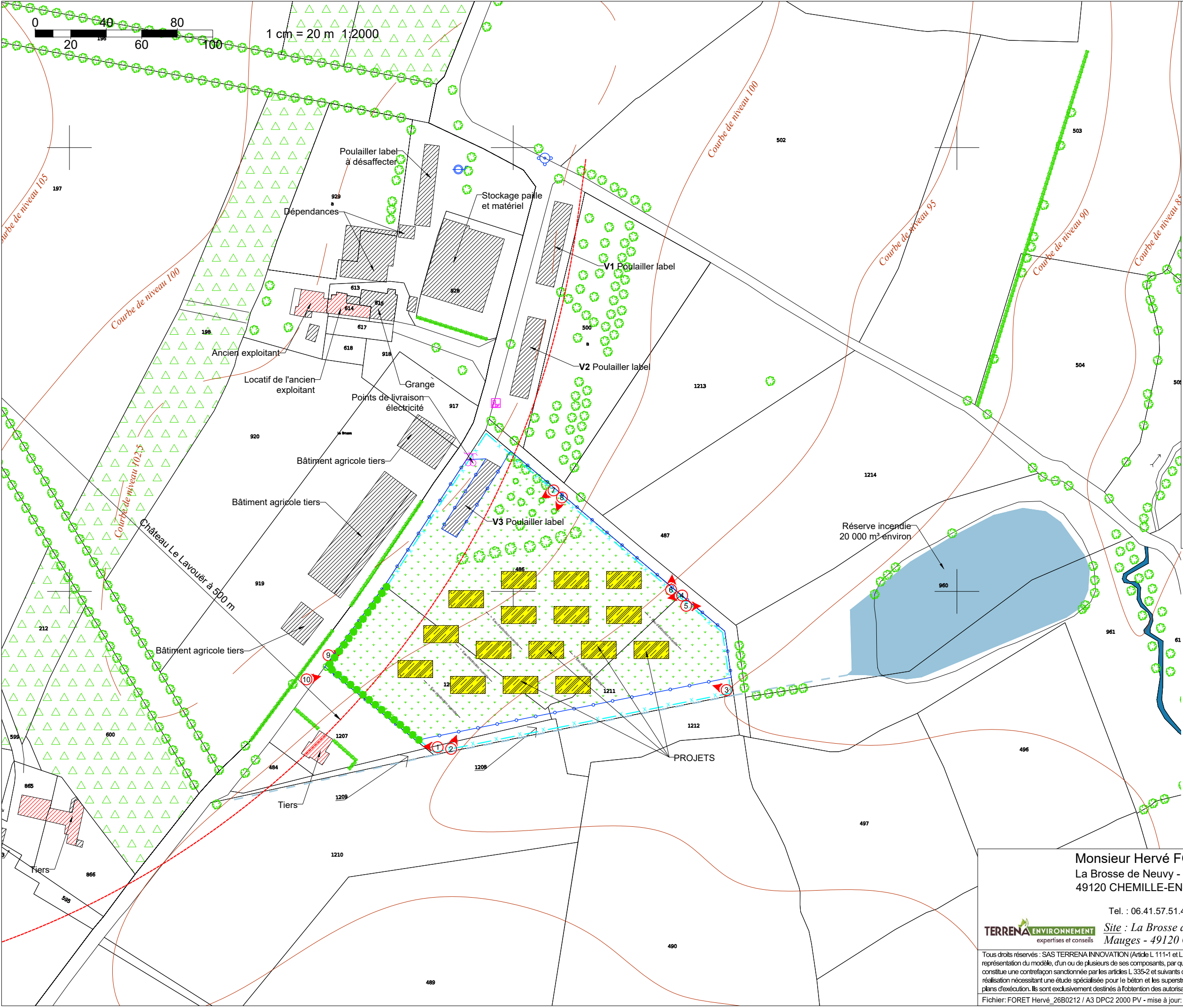
TERRENA ENVIRONNEMENT
expertises et conseils

Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC2 2500 PV - mise à jour: 03/06/2026

Créé :	Date
Modifié :	30.04.26
N° F.V.	26B0212 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	1
Echelle :	1:2500



LEGENDE

Bâtiments

Habitations les plus proches

Projet

Panneaux photovoltaïques

Zone enherbée

Zone boisée

1

Emplacement photos prises le 12/05/2026

Existant (arbre / haie arbustive)

Projeté (arbre / haie arbustive)

Supprimé (arbre / haie arbustive) (**absence**)

x

Limite d'unité foncière

Courbe de niveau

Limite de parc

>

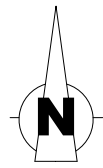
Eau d'extinction incendie

Forage

Borne incendie

Compteur électrique

Compteur eau (**absence**)



PLAN DE MASSE ELARGI

Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tel. : 06.41.57.51.48

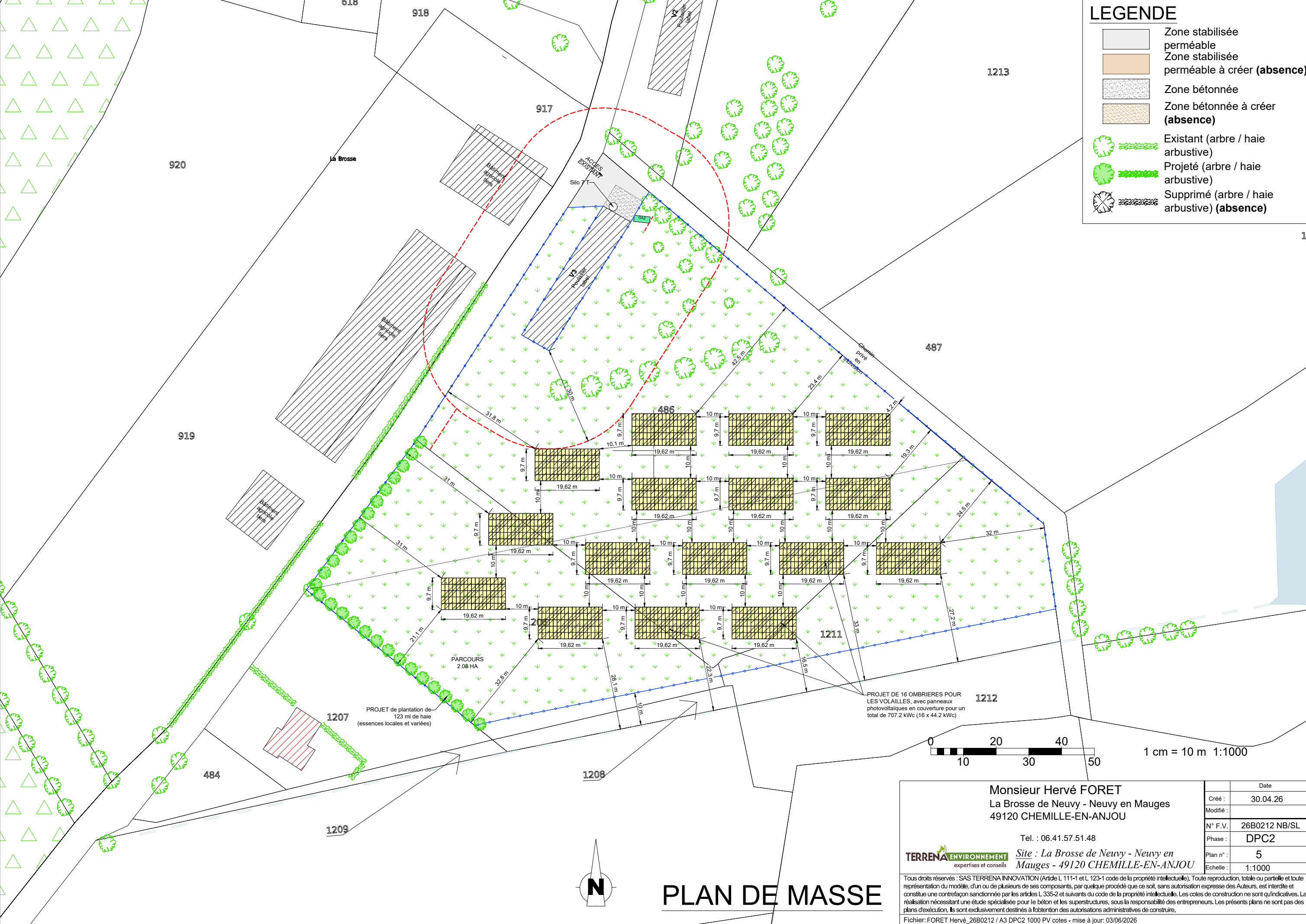


Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC2 2000 PV - mise à jour: 03/06/2026

	Date
Créé :	30.04.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0212 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	2
Echelle :	1:2000



LEGENDE

Zone stabilisée perméable

Zone stabilisée perméable à créer (absence)

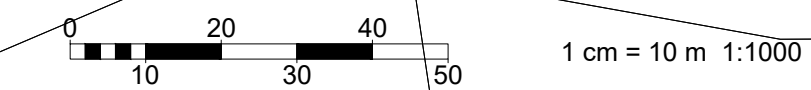
Zone bétonnée

Zone bétonnée à créer (absence)

Existant (arbre / haie arbustive)

Projeté (arbre / haie arbustive)

Supprimé (arbre / haie arbustive) (absence)



Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
Tel. : 06.41.57.51.48
Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

TERRENA ENVIRONNEMENT

expertises et conseils

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.
Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC2 1000 PV cotes - mise à jour: 03/06/2026

	Date
Créé :	30.04.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0212 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	5
Echelle :	1:1000



LEGENDE

Zone stabilisée perméable

Zone stabilisée perméable à créer **(absence)**

Zone bétonnée

Zone bétonnée à créer **(absence)**

Existant (arbre / haie arbustive)

Protégé (arbre / haie arbustive)

Projeté (arbre / haie arbustive)

Supprimé (arbre / haie arbustive) **(absence)**

Eau exist.

Eau créée

Elec exist.

Elec créée

Elec injection

Compteur électrique

Caisson onduleur

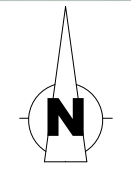
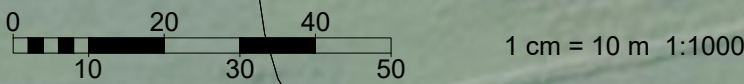
TGBT

GAZ

Réseau eau potable

Réseau électrique (consommation)

Réseau électrique (injection électricité photovoltaïque)



PLAN DE MASSE

Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuville - Neuville en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tel. : 06.41.57.51.48

TERRENA ENVIRONNEMENT
expertises et conseils

Site : La Brosse de Neuville - Neuville en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

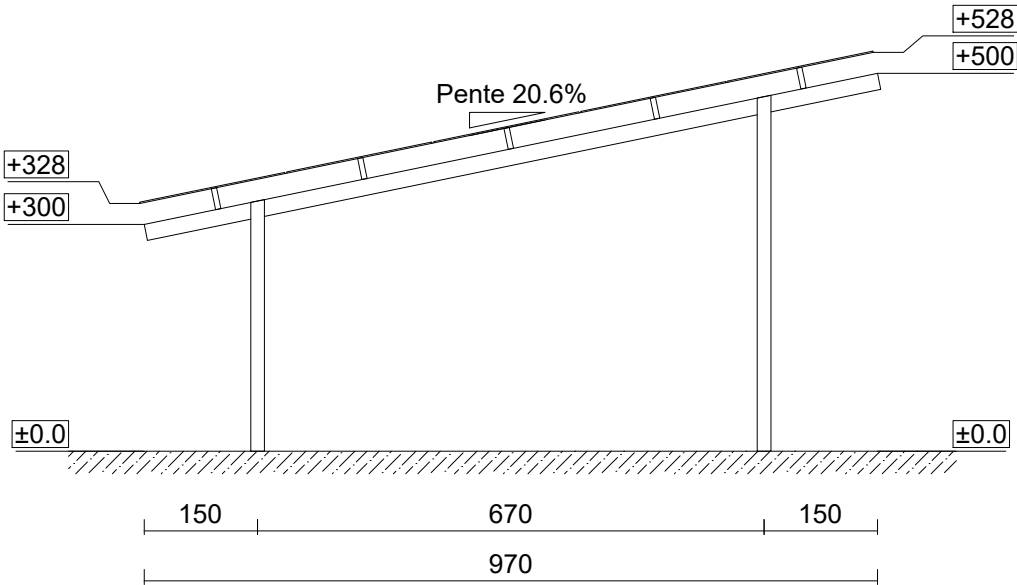
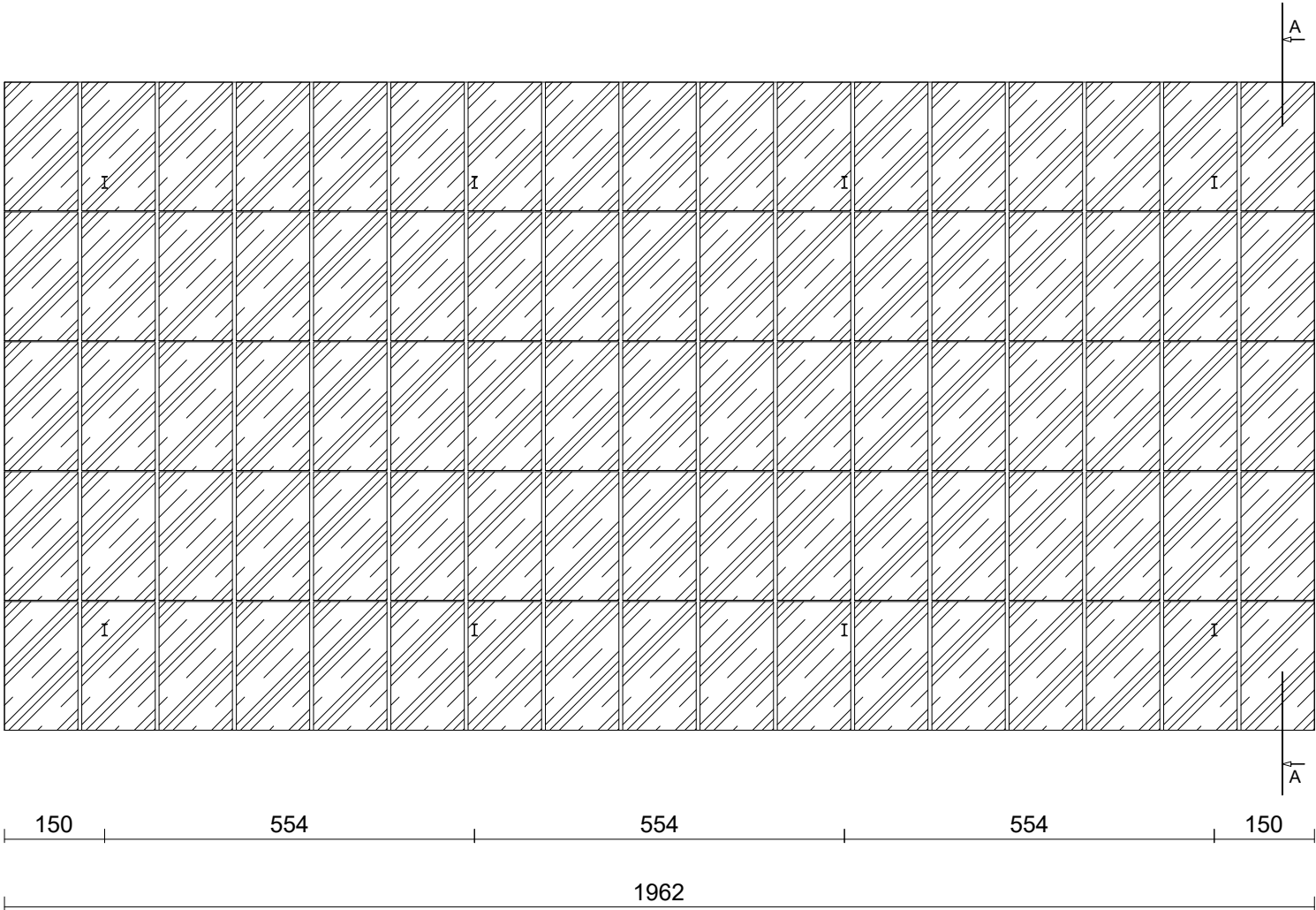
Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC2 1000 PV réseaux - mise à jour: 03/06/2026

	Date
Créé :	30.04.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0212 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	6
Echelle :	1:1000

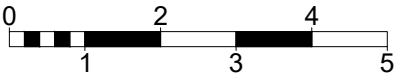
PROJET DE 16 OMBRIERES POUR LES VOLAILLES, avec
panneaux photovoltaïques en couverture pour un total de 707.2 kWc
(16 x 44.2 kWc) :
Surface emprise au sol projetée : 16 x 190 m² soit 3040 m²
Surface plancher projetée : 0 m²



VUE EN PLAN

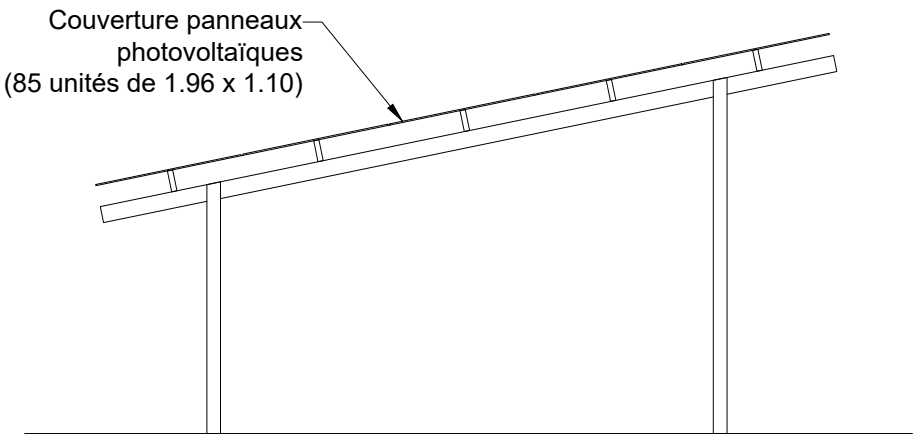


COUPE A-A

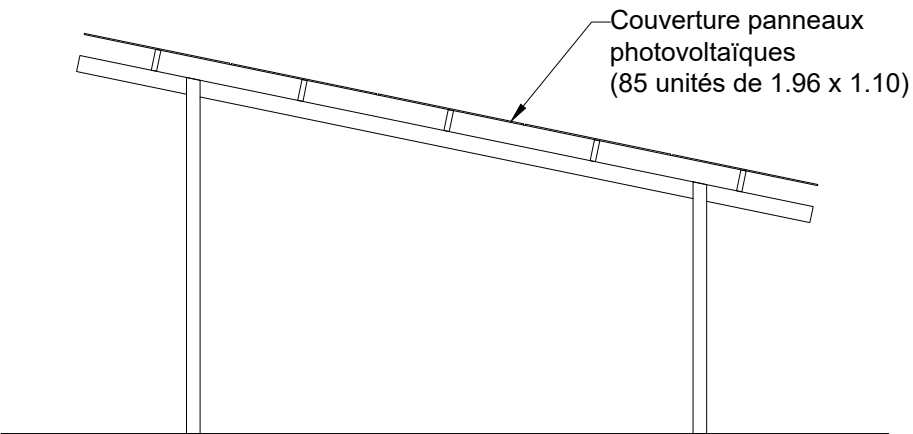


1 cm = 1 m 1:100

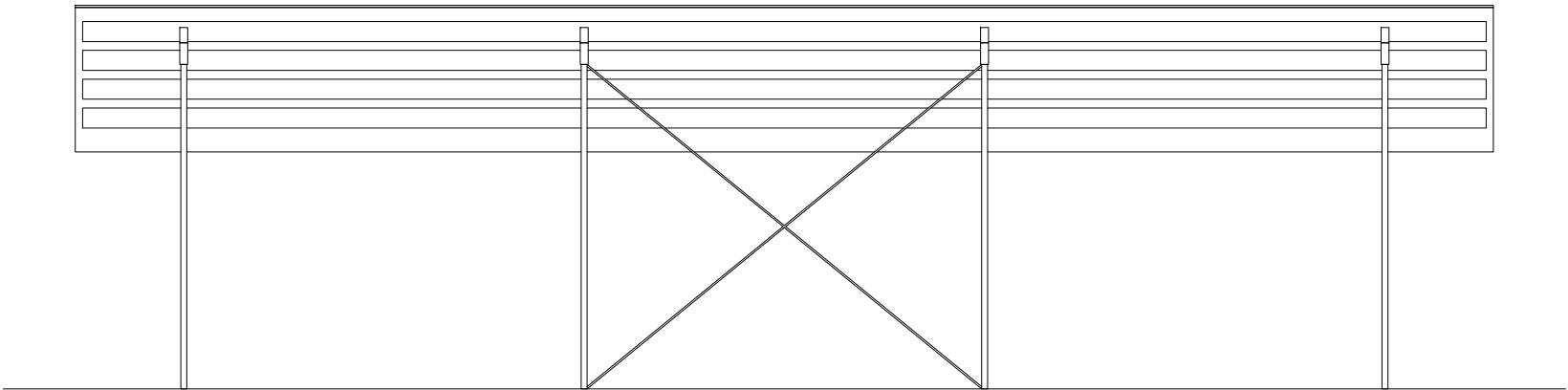
Monsieur Hervé FORET La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU Tel. : 06.41.57.51.48 TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU	Créé :	Date
		30.04.26
	Modifié :	
	N° F.V.	26B0212 NB/SL
	Phase :	DPC4 et 5
	Plan n° :	8
	Echelle :	1:100
Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC4 et 5 PV1 - mise à jour: 03/06/2026		



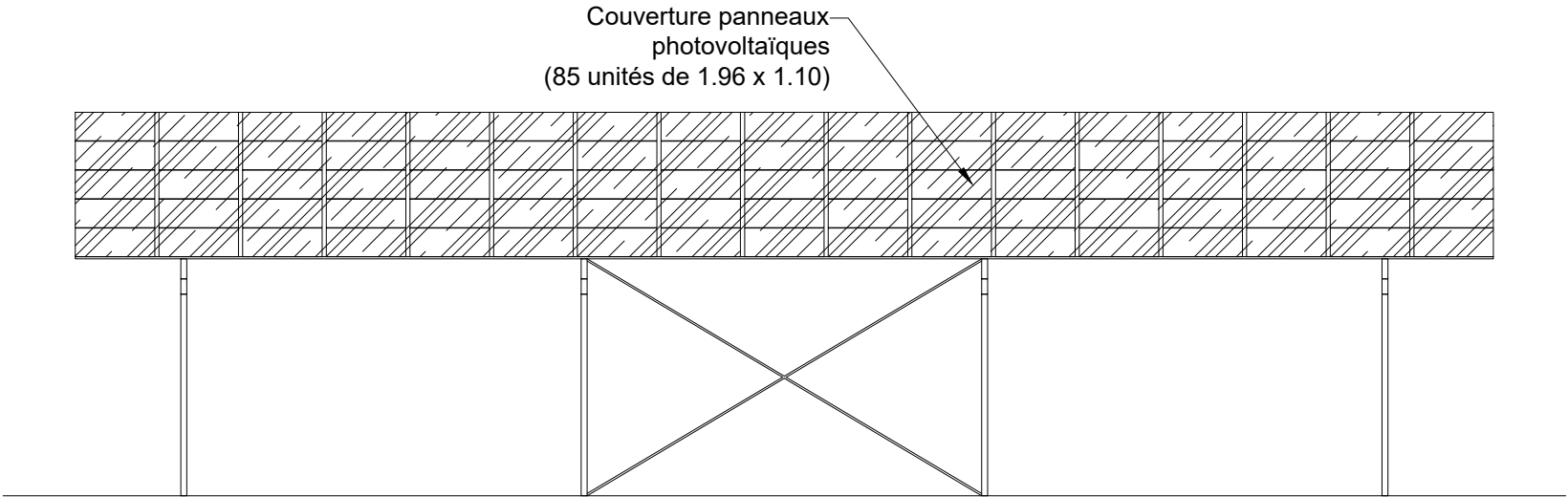
PIGNON EST



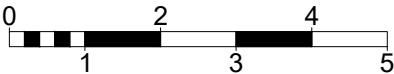
PIGNON OUEST



FACADE NORD



FACADE SUD



1 cm = 1 m 1:100

Monsieur Hervé FORET La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU Tel. : 06.41.57.51.48  Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC4 et 5 PV2 - mise à jour: 03/06/2026		Date
		Créé : 30.04.26
		Modifié :
		N° F.V. : 26B0212 NB/SL
		Phase : DPC4 et 5
		Plan n° : 9
		Echelle : 1:100



Etat existant d'après la photo n°2



Etat projeté

Monsieur Hervé FORET La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU Tel. : 06.41.57.51.48 TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils	Date	
		Créé : 30.04.26
	Modifié :	
	N° F.V.	26B0212 NB/SL
	Phase :	DPC6
	Plan n° :	10
		Echelle :
Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC6 PV - mise à jour: 03/06/2026		



Photo n°1



Photo n°2



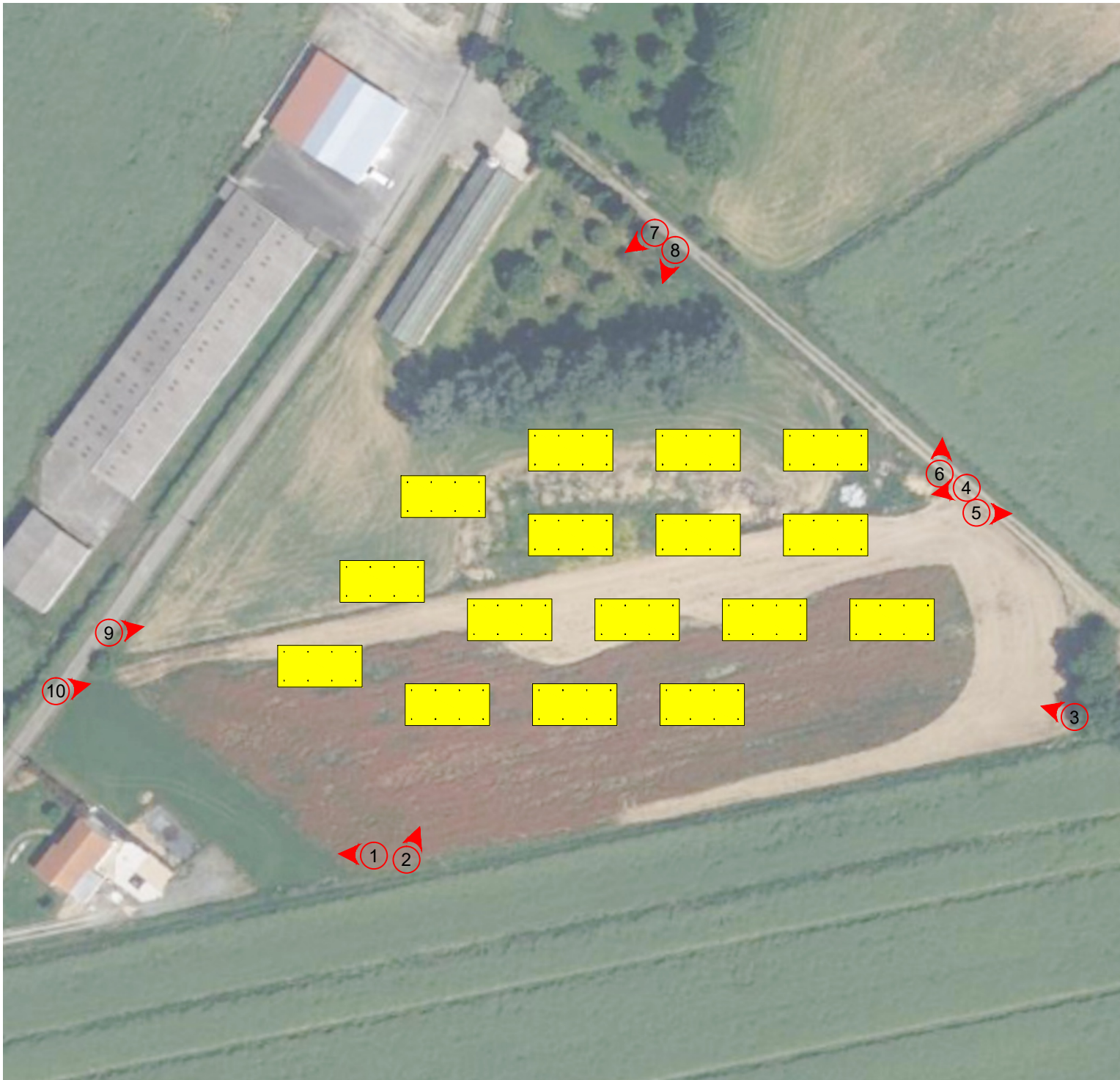
Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Emplacement photos
prises le 12/05/2026

Vue aérienne
prise le 16/05/25

Monsieur Hervé FORET La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU Tel. : 06.41.57.51.48 TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils <i>Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU</i> Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC7 et 8 PV - mise à jour: 03/06/2026		Date
		Créé : 30.04.26
		Modifié :
		N° F.V. 26B0212 NB/SL
		Phase : DPC7 et 8
		Plan n° : 11
		Echelle :



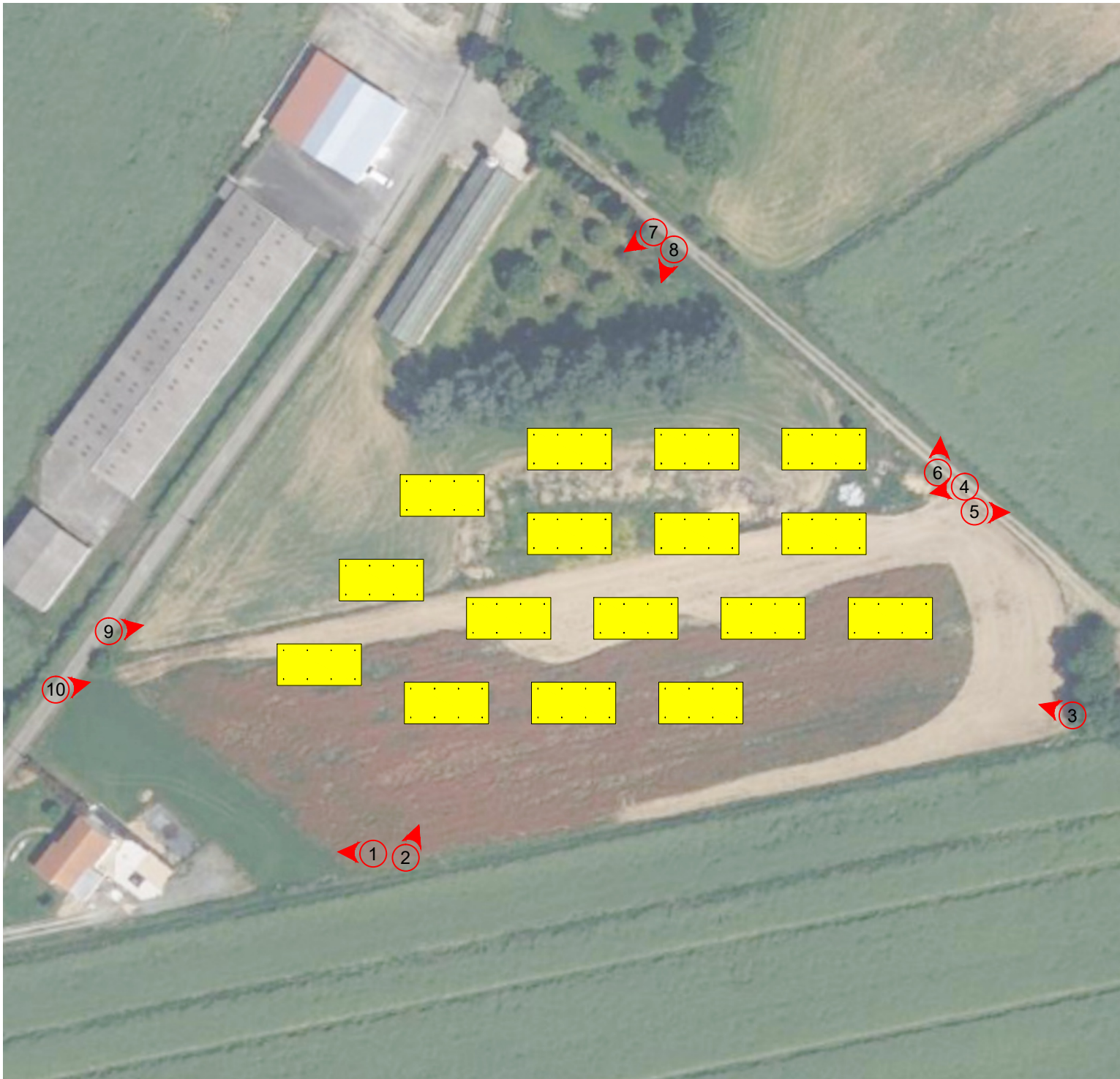
Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8



Emplacement photos
prises le 12/05/2026

Vue aérienne
prise le 16/05/25

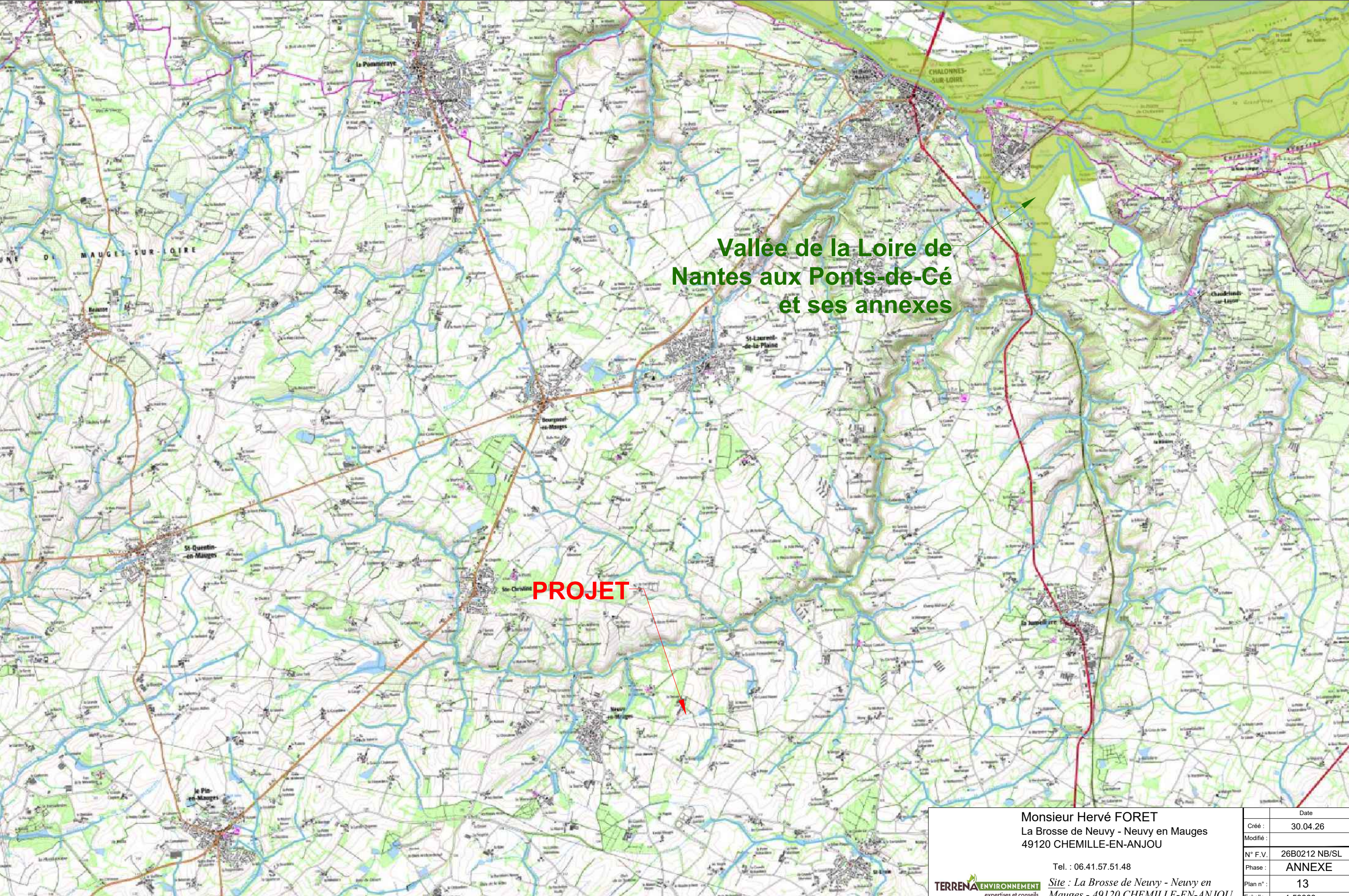


Photo n°9



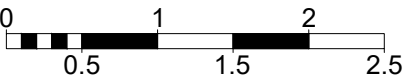
Photo n°10

Monsieur Hervé FORET La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU Tel. : 06.41.57.51.48 TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils <i>Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU</i> Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC7 et 8 PV (2) - mise à jour: 03/06/2026		Date
		Créé : 30.04.26
		Modifié :
		N° F.V. 26B0212 NB/SL
		Phase : DPC7 et 8
	Plan n° :	12
	Echelle :	



Vallée de la Loire de
Nantes aux Ponts-de-Cé
et ses annexes

PROJET



1 cm = 0.5 km 1:50000

Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tel. : 06.41.57.51.48

TERRENA

ENVIRONNEMENT

expertises et conseils

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 NATURA 2000 - mise à jour: 03/06/2026

	Date
Créé :	30.04.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0212 NB/SL
Phase :	ANNEXE
Plan n° :	13
Echelle :	1:50000